

À qui est destiné le nouveau trajet de soins TCA ?



Enfants et adolescent·es
de **0 à 23 ans**

✓ Ayant été diagnostiqué·es avec un **Trouble du Comportement Alimentaire (TCA)**

✓ Qui sont suivi·es en ambulatoire (**non hospitalisé·es**)

Qu'est-ce que l'équipe EMAS ?

- **Aide**
à la mise en place des trajets de soins
- **Soutien**
aux acteurs de 1ère ligne, notamment dans le cadre de trajets de soins complexes
- **Inventaire**
de l'offre de soins disponible
- **Formation et expertise**
à destination des professionnel·les de santé

✉ TCA.info@bru-stars.be

☎ **0485/71 19 42**
Lundi au vendredi
09:00-12:30 | 13:00-16:30



L'équipe EMAS
présente le

NOUVEAU TRAJET DE SOINS TCA*

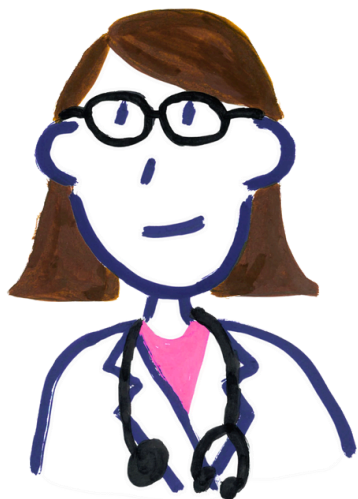


Des soins entièrement remboursés aux jeunes de moins de 24 ans

*Trouble du Comportement Alimentaire : anorexie mentale, boulimie nerveuse, syndrome d'hyperphagie

Le nouveau trajet de soins TCA

Pour les jeunes de 0 à 23 ans



Activation du trajet

- Diagnostic de TCA par le médecin référent-e
- Création et lancement d'un plan de traitement interdisciplinaire avec un-e psychologue et diététicien-ne

Modalités trajet de soins

Concertations Multidisciplinaires

- 2 par an : une au début, une en cours de traitement

Consultations Diététiques

- Jusqu'à 15 séances remboursées par an

Consultations Psychologiques

- En moyenne, 10 séances remboursées par an (maximum 20)
- Pour trouver un-e psychologue conventionné, consultez psybru.be

Fin du trajet de soin

- Si absence de nécessité, plus de contacts depuis 6 mois ou redirection vers soins spécialisés
- Continuité vers d'autres prises en charge...

Comment activer le trajet de soins ?

Découvrez ici les étapes à suivre !



www.tca-bru.be